

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNION REGIONALE DES
FRANCAS DE NOUVELLE-
AQUITAINE
Roy Nathalie
06.22.05.42.76
nroy@francas-na.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

- Ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement de mineurs. - Etre salarié d'une association ou agent d'une collectivité organisatrice d'Accueils collectifs de mineurs et bénéficiaire d'un financement au titre de la formation continue. - Justifier d'une expérience d'animation et/ou de direction. - Disposer des pré requis réglementaires (annexe IV de l'arrêté du 18/07/16 modifiant le BP-JEPS LTP) : être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 et justifier d'une expérience d'encadrement d'au moins 200 heures (attestation employeur). Les titulaires du CQP « Animateur périscolaire » disposent d'une équivalence sur l'UC 4 du BP-LTP. Les titulaires du Bafd justifiant d'une expérience de direction de 28 jours disposent d'une équivalence sur l'UC 3 du BP-LTP. D'autres équivalences sont possibles, se renseigner auprès de notre organisme. Les candidats ayant certifié certaines UC par la voie de la VAE peuvent s'inscrire en « parcours partiel »

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Animateur d'activité, animateur de projets, directeur de séjours : construire un projet d'activités, accueillir les enfants, aménager les espaces, définir des thématiques d'activités (sciences et techniques, lecture-écriture, jeux, chants...), définir le rôle éducatif de l'animateur. Type de poste : animateur jeunesse, animateur enfance sur les temps extra-scolaire et péri-scolaire. Compétences : l'animateur d'activité initie et accompagne l'émergence de projets ainsi que leur mise en œuvre avec les publics. Le BPJEPS permet d'exercer en tant que directeur d'Accueil Collectif de Mineur (ACM). Conduire des projets d'animation en direction des publics Accompagner l'émergence et le développement des projets des enfants et des jeunes Participer à la définition des projets de la structure, à la gestion administrative et budgétaire Cadre de la formation : 609 heures en centre de formation, 1260 heures en alternance.

Contenu et modalités d'organisation

ORGANISATION MODULAIRE DE LA FORMATION : Module de positionnement : 35 heures - UC 1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (Communication, connaissance des publics, éducation à la citoyenneté, contribution au fonctionnement d'une structure : 140 heures). - UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (Conception, conduite et évaluation d'un projet d'animation : 175 heures). - UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ du LTP et de direction d'un ACM (Organisation et direction de l'ACM, encadrement d'une équipe, accueil des publics : 140 heures). - UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du LTP (Maîtrise des démarches pédagogiques, des outils et des techniques, conduite des activités, situation de l'activité dans un contexte : 140 heures). L'obtention de l'UC3 donne la capacité à diriger un accueil collectif de mineurs.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité animateur mention loisirs tous publics - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

DEJEPS

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00161454	du 12/11/2019 au 29/01/2021	Dolus-Oléron (17)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE-AQUITAINE		MON COMPTE FORMATION	FPC Contrat pro

00161155du 25/11/2019 au
18/03/2021

Pau (64)

**UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

Contrat
pro**00185240**du 27/04/2020 au
01/10/2021La Couronne
(16)**UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

Contrat
pro**00208357**du 02/11/2020 au
28/02/2022La Rochelle
(17)**UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

Contrat
pro**00207151**du 23/11/2020 au
19/04/2022

Bordeaux (33)

**UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

Contrat
pro**00213149**du 11/01/2021 au
19/04/2022

Bordeaux (33)

**UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

Contrat
pro**00213148**du 18/01/2021 au
04/05/2022La Rochelle
(17)**UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

Contrat
pro**00208356**du 08/03/2021 au
06/01/2023

Pau (64)

**UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

Contrat
pro**00208358**du 15/03/2021 au
15/12/2022La Couronne
(16)**UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

Contrat
pro**00208359**du 28/06/2021 au
17/02/2023Mont-de-
Marsan (40)**UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE****MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

Contrat
pro

00489124	du 11/09/2023 au 09/01/2025	Bordeaux (33)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE- AQUITAINE	Non éligible	
00352107	du 11/09/2023 au 09/01/2025	Bordeaux (33)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE- AQUITAINE	Non éligible	
00352123	du 11/09/2023 au 28/02/2025	Niort (79)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE- AQUITAINE	Non éligible	
00352456	du 11/09/2023 au 09/01/2025	Bordeaux (33)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE- AQUITAINE		
00352455	du 11/09/2023 au 28/02/2025	Niort (79)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE- AQUITAINE		
00352121	du 09/10/2023 au 07/02/2025	Angoulême (16)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE- AQUITAINE	Non éligible	
00352460	du 09/10/2023 au 07/02/2025	Angoulême (16)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE- AQUITAINE		
00352122	du 06/11/2023 au 26/02/2025	Marmande (47)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE- AQUITAINE	Non éligible	
00352454	du 06/11/2023 au 26/02/2025	Marmande (47)	UNION REGIONALE DES FRANCAS DE NOUVELLE- AQUITAINE		

00449758

du 13/05/2024 au
27/11/2025

Pau (64)

UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00463478

du 07/10/2024 au
30/04/2026

Angoulême
(16)

UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00463466

du 14/10/2024 au
30/04/2026

Bordeaux (33)

UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00489125

du 14/10/2024 au
30/04/2026

Bordeaux (33)

UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE

Non
éligible

Contrat
pro

00489127

du 07/10/2024 au
30/04/2026

Angoulême
(16)

UNION REGIONALE
DES FRANCAS DE
NOUVELLE-
AQUITAINE

Non
éligible

Contrat
pro